



FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 7 octobre 2013

Compte rendu du CA extraordinaire de l'ANGDM le 3 octobre 2013

Le CA extraordinaire a été consacré en grande partie à la politique vacances 2014 voulue par Mme la Ministre.

Approbation du PV du 27 juin 2013 :

Le PV est adopté à l'unanimité.

Communication de la Directrice générale :

Remplacement de M. BELLORGEY

La Directrice nous informe que prochainement l'agence va nommer un Directeur général adjoint en remplacement de M. BELLORGEY en la personne de M. SCELLIER Philippe, 42 ans, celui-ci vient de l'administration civile pour un détachement de 2 ans.

Expérimentation Guichet Unique :

Ce projet prévoit un rapprochement des personnels ASS (dossier) et FNAS, l'objectif est de faire une convergence des dossiers et des personnels. L'antenne de Lorraine sera pilote sur le dossier ; si le résultat est concluant, cette procédure sera élargie à l'ensemble de la France en la simplifiant. Une réunion d'information sera faite prochainement sur le dossier.

Paie mensuel :

La Directrice nous informe que la loi ne s'applique pas dans l'immédiat à l'agence. L'agence à ce jour n'est pas prête au paiement mensuel.

Cette procédure demande des moyens supplémentaires (ETP), et elle rencontre aussi des problèmes techniques liés notamment à l'informatique. Cependant, l'agence mettra tout en œuvre pour être opérationnelle en cas d'évolution de la loi pour le 01.01.2015.

Audit informatique :

Celui-ci est en cours, les premiers résultats font apparaître les lacunes du système. Le rapport devrait être rendu début décembre. Ce point sera traité lors du prochain CA.

Il est à noter que les normes CEPA seront réalisées pour le 1^{er} février comme le prévoit la loi.

Politique vacances :

La Directrice nous présente le projet de Politique Vacances de l'ANGDM.

Voir annexe 1.

Déclaration commune des administrateurs :

L'ensemble des administrateurs ont fait une déclaration commune sur la Politique Vacances, celle-ci s'inscrit dans la ligne des déclarations faites au CA de la CAN et à la Commission RITTER, dans laquelle elle rappelle que les Fédérations seront reçues le 18 octobre au Ministère et que dans l'attente de l'arbitrage sur le devenir du Régime minier, elles ne participeront pas au vote.

L'administrateur FO est favorable à l'ensemble des points présentés dans la déclaration, sauf elle émet un avis favorable au vote concernant les conventions de St-Gildas et ANCV.

Dans le débat, l'administrateur CFTC a fait part que :

- Depuis des années, la CFTC avait demandé de réfléchir à l'évolution de la Politique Vacances.
- Celle-ci doit se faire sans rupture pour les affiliés.
- Elle demande le maintien de Menton au catalogue 2014.
- Une enveloppe supplémentaire devrait être donnée à l'agence pour mettre en place les prestations de proximité voulues par Madame la Ministre.
- Le projet est très vague, notamment sur la question des personnels.
- La clarification budgétaire n'est pas claire (montant, budget pluriannuel ou pas etc).
- Il est prématuré de lancer la procédure sans l'arbitrage des tutelles.
- L'objectif est d'améliorer les prestations et à ce jour nous n'avons aucune certitude (en matière de prestation supplémentaire et budget, voire dans l'argumentaire 3 scénarios etc).

La Directrice nous informe que :

- St Gildas ne restera qu'aux mineurs
- Les nouvelles prestations seront débattues lors d'une prochaine réunion ; cependant il n'est pas prévu de trouver 4000 pax (capacité Menton) sur la Côte d'Azur mais de jouer la diversité.
- Le projet prévoit le transport et la tarification appliquée à ce jour.
- L'appel d'offre auprès des prestataires sera lancé dans les prochains jours, et le bouclage sera fait fin janvier.

Le responsable des Tutelles souhaite que la convention St Gildas ne porte pas sur la durée de la COG, mais sur trois ans.

Le responsable du budget informe le CA qu'il est favorable aux deux conventions sous réserve des arbitrages des Tutelles.

Après débat, les conventions :

- ⇒ Convention usage CANSSM/ANGDM pour le centre de vacances de St Gildas
- ⇒ Convention ANGDM/ANCV.

Ces deux conventions ont été votées par l'ensemble des représentants hormis les 4 administrateurs (CFTC – CGT – CFDT – CGC).

Convention de gestion logement Mines de Fer :

La CFTC a émis un avis favorable à la convention de gestion de logement concernant les anciennes mines de fer de Segré (Maine et Loire).

Raphaël MARGHERITA
Administrateur